



## Université du citoyen

Séance plénière du samedi 5 avril 2007

### Les parcours éducatifs du collège à l'université

# L'orientation, la sélection

#### **Pascale Thomas-Faucher**

Inspectrice de l'Education nationale, chargée de l'information et de l'orientation,  
Inspection académique de l'Isère

#### **Frédérique Chanal**

Directrice du Centre d'information et d'orientation de Grenoble-Olympique

#### **Michel Bardet**

Vice-président de la FCPE Isère



## Intervention de Pascale Thomas-Faucher

Je vous présente ma fonction, assez peu connue : un inspecteur de l'orientation est un inspecteur nommé auprès de l'inspecteur d'académie, responsable de l'éducation nationale dans un département. Je suis conseillère technique pour l'inspecteur d'académie pour tout ce qui touche à la politique d'orientation et d'information des jeunes du département de l'Isère. Dans ce cadre-là, je suis responsable de l'animation sur le département du réseau des centres d'information et d'orientation (CIO), dont Frédérique Chanal est une des directrices.

Je vais vous présenter plus spécifiquement les liens entre l'orientation et le système éducatif, pour positionner la problématique par rapport à l'orientation dans l'ensemble du système éducatif, puis on ira au niveau du fonctionnement dans les établissements, au plus proche des élèves. Frédérique Chanal parlera du travail mené auprès des jeunes dans les établissements avec l'aide du CIO.

L'orientation a deux facettes : du côté de l'individu et de son projet, et du côté du système éducatif. On peut dire que l'orientation a souvent une fonction de régulation pour adapter la demande à l'offre de formation. On verra que la sélection est un des moyens de régulation. A plus long terme, le système éducatif s'adapte à la demande de qualification sur le marché du travail, on verra que ce n'est pas adéquationniste, mais c'est un autre mode de régulation.

L'orientation est bien souvent utilisée pour évaluer la performance du système éducatif, dans une logique de résultats – résultats de l'orientation, combien d'élèves dans telle filière, combien d'élèves continuent, combien sortent sans qualification ou sans diplôme...

Du côté du système éducatif, on est soumis à une histoire, qui elle-même s'inscrit dans un environnement social, culturel et économique, j'y reviendrai en vous présentant les évolutions, où on en est aujourd'hui, les problèmes qui se posent et les enjeux pour le système éducatif. Ensuite, il faut bien voir que ce qui nous bouscule aujourd'hui, c'est d'être dans un contexte européen de formation, avec les évaluations des élèves, les grandes réformes du supérieur. Actuellement, la filière professionnelle du baccalauréat se fera en trois ans, ce sont des choses où on est bousculé par rapport au contexte européen qui cherche à harmoniser des systèmes. Il évalue les systèmes, cherche à prendre ce qui marche dans l'un et laisser tomber ce qui ne marche pas.

En France, des années 75 à 95, cela a très bien fonctionné. Nous avons eu de très grandes avancées dans ce qu'on appelle la démocratisation de notre système, c'est à dire l'élévation du niveau de formation de l'ensemble de la population des jeunes, avec une valeur très forte : l'équité. Ce qui s'est mis en place, de façon principale, sur ces 20 années-là : un collège unique, une forte augmentation de l'accès au baccalauréat et une forte diminution du nombre des sorties sans qualification.

A partir des années 90, on s'est aperçu qu'on souffrait d'un ralentissement de cette démocratisation du système et, actuellement, le taux d'accès au baccalauréat général ne progresse plus, avec une incidence sur l'accès à l'enseignement supérieur et donc les qualifications dans l'enseignement supérieur. C'est donc un enjeu aujourd'hui.

Pourquoi faut-il réguler entre le système éducatif et l'emploi ? Il est clair que le diplôme aujourd'hui est un passeport pour l'emploi, cela reste vrai malgré tout le discours que l'on peut entendre.

La réussite scolaire conditionne largement la réussite sociale et professionnelle des individus, l'accès à une profession supérieure ou intermédiaire dépend en France plus du diplôme que de l'origine sociale du diplômé. Les études du CERECQ croisent les niveaux de qualification, les niveaux de diplôme, les origines sociales des personnes. Il travaille maintenant depuis plusieurs années sur l'origine sociale par rapport au niveau de formation du père et de la mère.

Le taux de chômage des jeunes diminue avec le niveau du diplôme. Par exemple : 5 ans après la sortie de formation initiale, 25 % des jeunes sans diplôme sont au chômage, BEP/CAP : 13 %, bacheliers : 8 %, enseignement supérieur : 5 %.

Dans le même temps, on constate le relâchement du lien entre le diplôme et la qualification que l'on obtient : c'est le déclassement professionnel, mais ce déclassement est surtout important en début de vie active. Puis quand on analyse la trajectoire professionnelle, on voit que le diplôme se revalorise pendant la vie active. Un diplômé de l'enseignement supérieur peut être jugé déclassé en début de carrière, mais il va progresser beaucoup plus vite que s'il n'avait pas ces diplômes.

Le taux de chômage des jeunes est très élevé en France : 24% des 15 – 24 ans au chômage, 19 % en Union

européenne. C'est une faiblesse de la France pour un pays développé. A l'autre bout, nous avons aussi un souci avec le chômage des seniors, pour les plus de 50 ans, le taux de chômage est plus élevé en France que la moyenne européenne. Le taux de chômage pour les 25 – 64 est de 9% et de 7 % dans l'union européenne. Les femmes sont davantage touchées par le chômage que les hommes à niveau d'étude égal. Ainsi il faut croiser sur toutes nos variables : l'origine socio-économique des personnes et l'origine sexuée de personnes.

Qu'en est-il de la liaison de notre système éducatif avec les problématiques d'emploi ?

- Sorties sans qualification. Interruption d'étude avant une 2<sup>de</sup> ou année terminale de CAP ou BEP : 6 % d'une génération. Ce chiffre est en très forte diminution : 170 000 jeunes en 75, 42 000 en 2005. La presse donne toujours le chiffre de 150 000 jeunes, or ce chiffre mélange ce qu'on appelle les sorties sans qualification et des sorties sans diplôme.

2/3 de ces jeunes ont déjà redoublé en primaire. Le redoublement à l'école primaire conditionne très largement la trajectoire ultérieure. Évidemment, cela concerne majoritairement des jeunes issus de milieux défavorisés et très défavorisés.

- L'accès au baccalauréat : 35 % d'une génération accédait au baccalauréat en 1980, aujourd'hui, environ 69 % (cela signifie le niveau de la classe de Terminale, on ne parle pas du diplôme ici). Les différences sont importantes entre les catégories socio-professionnelles des parents : 87 % des enfants de cadres supérieurs, 45 % des enfants d'ouvriers non qualifiés. L'écart social se maintient, mais dans les deux cas, il y a une forte progression. Dans les années 80, 75 % des enfants de cadres supérieurs et 20 % pour les enfants d'ouvriers. Les deux mouvements sont toujours vrais sociologiquement.

Les progressions sont également très différentes par type de baccalauréat :

Le baccalauréat général : 19 % dans les années 80 et 32 % maintenant.

Baccalauréat technologique : 7 %, maintenant 17 %.

Baccalauréat professionnel : 8 % à 11 %.

La nature du baccalauréat diffère avec les origines socio-professionnelles des familles : enfants de cadres supérieurs : 71 % sont dans un baccalauréat général, 12 % baccalauréat technologique et 4 % en baccalauréat professionnel.

Les enfants d'ouvriers bacheliers : 16 % avec baccalauréat général, 16 % avec un baccalauréat technologique et 13 % avec un baccalauréat professionnel.

On a tendance à dire qu'expliquer les différences par les origines sociales et le sexe ne suffit pas. On peut utiliser un indicateur qui est le devenir des enfants d'enseignants qui sont par définition très au fait de la culture scolaire et du fonctionnement du système. Or, même à ce niveau-là : 70 % des enfants de cadres supérieurs sont titulaires d'un baccalauréat général, les enseignants : 80 %, on a une maximisation ! Un effet de culture familial. Pour le baccalauréat S, qui est le baccalauréat électif dans notre système : 40 % des enfants de cadres supérieurs sont titulaires d'un baccalauréat S et 45 % pour les enfants d'enseignants. De nombreuses études essaient de voir l'importance de la culture familiale sur les enfants d'ouvriers dans les trajectoires de réussite.

La mixité sociale est un fort enjeu, on en entend beaucoup parler notamment avec les problématiques de dérogations à la carte scolaire ou d'assouplissement de la carte scolaire. L'enjeu de la carte scolaire est de ramener de la mixité sociale. On a un fort enjeu citoyen, pour qu'il y ait un certain mélange sociologique des populations et nous avons, à l'éducation nationale, un enjeu scolaire assez fort car nous sommes bien obligés de constater qu'il y a un effet de contexte sur la façon dont les enseignements sont délivrés et sur les résultats des élèves.

Par exemple, on s'aperçoit qu'un enseignant dans un collège en zone plus défavorisée adapte son enseignement. Il y a également le niveau d'ambition moyen qu'on pose par rapport à une classe : l'enseignant va finir par se trouver sur une norme moyenne d'enseignement et d'ambition. Que devient le bon élève dans une zone plus défavorisée ? Est-ce qu'on va avoir la capacité à produire le même niveau d'ambition que s'il avait été dans un collège en zone plus favorisée ? Les acteurs sont conscients du problème : comment les pratiques et les déterminismes en jeu et qui se croisent aujourd'hui à l'école font que la pratique a un effet ?

Mixité sociale : on met un fort enjeu sur l'école pour la mixité sociale, mais je ne suis pas sûre que ce soit le problème de l'école seule (on a un fort problème d'urbanisme). Que l'enfant puisse aller au plus près de son domicile est pratique pour les familles. En agglomération, cela se joue moins, mais en zone rurale, c'est important.

Aujourd'hui, en France, un collège sur 12 accueille en moyenne des élèves issus pour plus de la moitié des catégories sociales les plus favorisées, elles représentent plus 15 % de la population totale des collèges. A l'autre bout, un collège sur 5 accueille en moyenne 2/3 d'enfants des catégories sociales les plus

défavorisées, alors qu'elles représentent 45 % de la population. Vous voyez les effets des concentrations qui sont liées à des politiques urbaines.

Les critères d'assouplissement ne sont pas une dérégulation pour l'instant : ils sont sociaux. Selon les critères annoncés par le ministre, seuls les boursiers vont bouger. Les plus favorisés bougeaient déjà par des jeux d'option. A l'inspection académique, nous avons beaucoup d'appels de parents par rapport à cet assouplissement de la carte scolaire et il y a une incompréhension totale des familles, d'ailleurs, les familles qui appellent ne sont pas tellement concernées par l'assouplissement.

- Entrée dans l'enseignement supérieur : 280 000 jeunes y entrent actuellement (40 %), ce chiffre a doublé en 20 ans. Le mouvement de démocratisation, la massification du collège, puis du lycée se poursuit maintenant par celle du supérieur, en conséquence, les problèmes bougent et évoluent dans le temps.

De 1990 à 2000, les chances de devenir étudiant ont plus que doublé. Avec ce mouvement extrêmement rapide, il n'est pas surprenant que l'université ait des problèmes. En 10 ans, ces chances ont triplé pour les enfants d'ouvriers : l'effet de démocratisation est quand même important.

Un étudiant sur deux obtient son diplôme de 1er cycle en 2 ans. Or, on dit qu'il y a 45 % d'échec sur le 1er cycle à l'université, ce qui n'est pas tout à fait vrai car 2/3 l'obtiennent en 3 ans. Il faut donc relativiser l'échec. Il y a, en effet, un tâtonnement d'adaptation à l'université pour beaucoup de jeunes et l'échec en 1er cycle universitaire est principalement dû aux bacheliers technologiques, particulièrement les tertiaires. En 2002, un bachelier STT (sciences et technologies tertiaires qui sont devenues les sciences et technologie de gestion – les anciens G) sur 5 va s'inscrire en second cycle, ce qui est trois fois inférieur à l'ensemble des bacheliers. A l'université, nous bloquons beaucoup sur cette filière de bacheliers, nous verrons plus tard pourquoi.

L'investissement financier est le plus faible à l'université. Un étudiant a le même coût qu'un collégien, le coût est 2/3 du coût d'un lycéen professionnel et c'est 3 fois moins qu'un étudiant de classe préparatoire. Le système éducatif a un investissement sérieux à faire à l'université.

Par rapport aux pays de l'OCDE, aujourd'hui en France, 61 % d'une génération est au baccalauréat, (62 % pour l'OCDE), par contre, 37 % d'une génération est en CAP / BEP, (9 % dans l'OCDE). L'enjeu économique en France est de produire moins de jeunes qui soient au niveau BEP / CAP (niveau 5) et de tirer beaucoup plus les jeunes vers le baccalauréat. Nous avons trop de jeunes diplômés de niveau 5 et c'est l'enjeu de la réforme sur la filière professionnelle, du baccalauréat professionnel en trois ans.

Au niveau international, les enquêtes Pisa et Socrates nous montre, qu'en France, l'effet du milieu socio-économique est un peu plus important que dans la moyenne des autres pays européens, pour un pays développé. Il faut toutefois lire ces enquêtes avec beaucoup de précautions.

Pisa (programme international pour les suivis des acquis des élèves) enquête internationale mise en place en 2000, évalue les élèves dans trois domaines : compréhension de l'écrit, culture mathématique, culture scientifique. Elle étudie la moyenne des résultats, mais il faut aussi regarder la dispersion des résultats, regarder attentivement les résultats qu'obtiennent les meilleurs élèves dans chacun des pays et les résultats qu'obtiennent les élèves les plus en difficulté, la moyenne ne veut rien dire. En France, nous serions dans une situation où on a une élite (au niveau des performances dans Pisa) peu importante, beaucoup de jeunes sont dans les résultats moyens, peu dans les résultats d'excellence, par rapport à d'autres pays, comme la Finlande, par exemple. Beaucoup d'élèves ont des acquis jugés suffisants, moyens, par contre, par rapport à son niveau socio-économique, la France compte un peu trop d'élèves ayant des résultats insuffisants. La France a trop d'élèves en trop grande difficulté.

On constate au niveau des pays européens que les meilleurs résultats sont obtenus dans les pays où existe un collège unique. Les collèges où l'on fonctionne par groupe de niveaux, par différenciation, par filière ne sont visiblement pas la bonne piste. Le collège unique a des problèmes, mais les autres en ont davantage. On s'aperçoit qu'on traite mieux les difficultés scolaires dans ces collèges uniques.

Quels sont les enjeux aujourd'hui en terme d'emplois ? Comment adapter le système dans ce mécanisme de régulation pour produire des qualifications à terme ?

Toutes les études en prospective économiques montrent que les emplois de services vont continuer à croître. Cela implique la nécessité absolue pour la France d'augmenter le nombre de diplômés de niveau 3 (licence et plus) et parmi ces emplois, il y a un très fort enjeu sur les sciences. La France, aujourd'hui ne produit pas assez de diplômés scientifiques dans l'enseignement supérieur, par rapport aux besoins attendus. L'autre enjeu va être de diminuer le nombre de diplômés de niveau 5 (BEP / CAP). Il faut donc que tous ces jeunes soient tirés vers un niveau 4, voire un niveau 3.

Je voudrais faire une remarque sur l'apprentissage présenté souvent comme la panacée, la solution à tous les problèmes. Outre le fait que cela représente un flux peu important, les études montrent que les apprentis faiblement diplômés (CAP) ont des difficultés à s'insérer. De plus, 30 % des jeunes au niveau CAP

abandonnent l'apprentissage dans le 1er trimestre. Ensuite, quand ils sont qualifiés, ils ont du mal pour s'insérer. Puis, une fois qu'ils ont un emploi, la moitié d'entre eux sont sur des emplois aidés. L'apprentissage est un fort enjeu dans tous les pays européens, l'Allemagne avait un système d'apprentissage qui fonctionnait bien, mais aujourd'hui cela butte également dans ce pays.

*Remarque de Michel Bardet : Les enfants à qui on conseille ce type d'apprentissage sont déjà en grande difficulté scolaire. Par contre, pour l'apprentissage dans les niveaux supérieurs, le résultat est excellent.*

Il y a des CAP qu'on propose à des élèves en échec et d'autres très prisés, dont certains n'existent qu'en apprentissage. Nous avons donc des CAP extrêmement sélectifs (artisanat). On commence aussi avoir des difficultés d'insertion, notamment le secteur coiffure qui est aujourd'hui est saturé. C'est assez nouveau.

Fort de tout cela, la loi de 2005, faisant suite à celle de 1989, donne les objectifs suivants :

- 100 % des jeunes doivent atteindre au moins le niveau 5 (CAP / BEP), donc personne ne doit être mis sur le bord du chemin, comme le demande notre recteur,
- 80 % des jeunes devront atteindre au moins le niveau 4 (baccalauréat),
- 50 % des jeunes devront atteindre au moins le niveau 3 (licence et plus).

Par rapport à une génération :

20 % d'une génération qualifiée au niveau 5,  
30 % au niveau 4,  
50 % au niveau 3.

La loi de 1989 imposait déjà ces pourcentages, mais la loi de 2005 apporte deux objectifs supplémentaires :

- une école de la confiance : on nous demande de veiller davantage à l'égalité des chances entre les filles et les garçons, d'abord à l'école et ensuite dans l'insertion.
- Une école plus efficace et de qualité : 50 % d'une classe d'âge doit être diplômée de l'enseignement supérieur d'ici 10 ans, donc à l'horizon 2015. Il nous faut travailler sur le développement des passerelles entre toutes les voies (générales, technologiques, professionnelles) et travailler sur les passerelles entre les différentes modalités de formation à temps plein et en apprentissage. C'est un fort enjeu aussi, un jeune pourrait être à un moment de son parcours par apprentissage, un autre moment à temps plein... . Il faudra aussi plus de jeunes filles dans une filière où elles sont peu présentes : en STI (sciences et technologies industrielles). L'enjeu sur les sciences est important et nécessite de qualifier plus de jeunes dans l'enseignement supérieur en sciences, plus particulièrement pour les filles. Si elles font relativement autant que les garçons un baccalauréat S, ensuite, elles vont nettement moins dans les filières scientifiques dans le supérieur.

A l'objectif 2010, la loi 2005, nous demande clairement d'augmenter de 20 % la proportion des bacheliers généraux parmi les enfants de familles appartenant aux catégories socio-professionnelles défavorisées. Il doit y avoir 20 % de filles dans les séries scientifiques et techniques et une augmentation de 20 % d'étudiants dans les formations scientifiques hors domaine de la santé.

Question : pourquoi le nombre de filles a baissé dans les filières scientifiques ?

Réponse de Frédérique Chanal : Le nombre de jeunes dans l'enseignement supérieur scientifique a diminué à l'université. Des filières sont beaucoup moins demandées qu'avant, je pense en particulier aux filières de la physique à l'université. Ce qui est sûr c'est qu'il y a un enjeu au niveau des sciences, pour que les filles aillent plus vers les sciences. Quand on fait des études post baccalauréat, on s'aperçoit que les rapports s'inversent presque, c'est à dire que 2/3 des bacheliers scientifiques garçons vont aller vers les sciences et à l'inverse, 2/3 des bacheliers vont aller vers des études de lettres, sciences humaines. Quand elles vont vers les sciences, elles vont de façon privilégiée dans certaines dominantes qui sont actuellement la médecine et la biologie. Cette tendance est la même qu'au niveau national. Les enjeux sont importants et je vous dirai plus tard, ce qu'il y a derrière en terme de représentation et de stéréotypes qui bloquent les filles de ces filières-là.

Question : Y a-t-il une différence entre les sciences et la technique au niveau de l'orientation ?

Réponse Frédérique Chanal : On parle toujours du problème de l'orientation des filles de façon un peu décapante. Les sociologues diraient que le problème est l'orientation des garçons ! Les filles se répartissent dans les baccalauréats d'enseignement général, pratiquement dans tous les baccalauréats : L, S, ES. Dans les filières L, il n'y pratiquement pas de garçons, ce derniers allant de façon privilégiée en S et en STI. C'est plus tôt eux qui ne se répartissent pas dans l'ensemble des filières ! Ensuite après

*le baccalauréat, il y a un déclin du choix des filières scientifiques y compris pour les garçons.*

*Réponse de Pascale Thomas-Faucher : C'est en effet catastrophique, nous avons un grand enjeu sur les sciences et notamment sur les sciences physiques. Des études montrent qu'en fait au niveau des représentations, on n'a moins de différence entre les filles et les garçons, à l'école primaire. Par contre, au fur et à mesure qu'on évolue dans le système, les différences s'accroissent, les filles se retirent beaucoup plus du champ scientifique.*

*Michel Bardet : A la FCPE, nous nous apercevons qu'il y a une forte corrélation entre le taux d'échec au BEPC et le nombre de boursiers dans les collèges. Le problème socio-économique est très présent. Vous représentez l'institution, donc je comprends votre présentation de la carte scolaire, mais nous attendons très peu des mesures de son assouplissement.*

*Pascale Thomas-Faucher : je n'ai pas dit que j'attendais des effets, mais j'ai donné les critères, la politique annoncée. J'attends de voir les comportements des familles par rapport à cette mesure.*

*Michel Bardet : On pourrait penser que les bons élèves issus de quartiers dit défavorisés puissent aller, par exemple, à la cité internationale, en langue arabe. Je ne sais même pas si la section de langue arabe recrute parmi ces jeunes-là.*

*Pascale Thomas-Faucher : il y a un examen.*

*Michel Bardet : Il y a des possibilités dans les flux entre les quartiers mais on se rend compte que les enfants quittent très peu leurs quartiers. Je pense qu'il y aura relativement peu de boursiers qui vont changer de quartier. Il y a un certain nombre de critères, puis un problème de places dans les établissements d'accueil. On va jouer à la marge.*

Les boursiers pourraient prendre les places, c'est le seul critère où il pourrait y avoir du changement. Le premier critère des dérogations est la raison médicale, mais cela reste à la marge, le deuxième critère est les boursiers. Ils vont donc passer devant ceux qui demandent des changements d'établissements pour des options. Donc, nous verrons si la demande de ces enfants boursiers existe pour aller, dans un collège où il n'accédait pas avant.

Sur une agglomération, les élèves peuvent se déplacer en bus, donc c'est plus facile. L'année dernière, le ministre avait énoncé ces critères en dernière minute et il a fallu de toute urgence faire une deuxième commission de dérogation au mois de juillet pour tenir compte de ce critère qui est pensé politiquement dans le cadre de l'égalité des chances pour faire un peu de mouvements. Nous n'avons pratiquement eu aucune remontée lors de la 2ème commission de demandes de boursiers. Pour cette année, après un an de mise en place, la médiatisation, cela peut changer, mais pour le moment je ne sais pas combien de familles d'enfants boursiers vont demander à changer d'établissement à titre dérogatoire. Par contre, effectivement, s'ils demandent ils passeront avant d'autres gens que j'affectais les années précédentes par dérogation et c'est cela qui change.

L'orientation du côté de l'individu

Du fait de tous ces bouleversements sociologiques, économiques, européens, la conception de l'orientation a évolué historiquement et s'appuie clairement aujourd'hui sur la prise en compte du projet de l'élève. Cette construction d'un projet pour un élève s'opère dans un cadre bien défini. D'un côté il y a l'offre de formation, la carte des formations, la diversité des voies et des filières, des procédures d'orientation avec des paliers, les procédures d'appel, les procédures d'admission dans les filières sélectives où le jeune n'est pas sûr d'être admis, tout va dépendre de son dossier, par rapport au nombre de places disponibles.

Il crée un projet mais dans un contexte où l'offre de formation présente des contraintes.

D'un côté le désir d'un individu et de l'autre côté la prise en compte des contraintes pour réaliser ses désirs dans le système éducatif : cette double contrainte met l'orientation sous tension. L'orientation est quelque chose d'extrêmement paradoxal, à la croisée de logiques au moins paradoxales, parfois complètement contradictoires.

## De l'expertise en orientation à l'éducation à l'orientation

	économie	école	orientation
<b>années</b> <b>1920/50</b>	<b>Industrialisation</b> Besoin de main d'œuvre qualifiée	<b>Deux filières étanches</b> Loi Astier (1919)	<b>Orientation professionnelle</b>
<b>années</b> <b>1950/70</b>	<b>Croissance</b> <b>Planification</b> Adéquationnisme	<b>Démocratisation collège</b> (16ans) Massification	<b>Les experts orientent</b>
<b>années</b> <b>1970/85</b>	<b>Choc pétrolier</b> <b>Automatisation</b> Mondialisation	<b>Collège pour tous</b> Démocratisation lycée	<b>Orientation scolaire</b> <b>Dialogue famille</b> Information
<b>années</b> <b>1985 ...</b>	<b>Chômage</b> Fin de l'adéquationnisme	<b>Loi d'orientation</b> Éducation à l'orientation Mission d'insertion	<b>Orientation éducative</b> L'individu s'oriente

Comment a évolué la conception de l'orientation ?

Avant guerre, on avait un fort besoin de main d'oeuvre qualifiée, l'école était constituée de deux filières absolument étanches entre un enseignement primaire et le secondaire, était étanche par rapport aux origines sociales des gens et l'apprentissage mis en place par la loi Astier, était important. L'orientation n'était que professionnelle. Les ancêtres des CIO ne délivraient que des avis d'orientation pour les jeunes qui seraient rentrés en apprentissage.

Dans les années d'après guerre, nous sommes en pleine croissance économique et donc de planification de l'adéquation entre la formation et l'emploi. Le système éducatif bouge énormément : massification et démocratisation au niveau du collège avec enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans. On est dans une logique d'experts en orientation, qui aident les jeunes à s'orienter et qui conseillent les familles – diagnostic, pronostic : votre enfant a telle capacité, il peut faire ça.

Dans les années 1970 - 1985, le système économique commence à être bien bousculé par le choc pétrolier, par une logique d'automatisation dans l'industrie et de mondialisation au niveau de l'économie générale. Le collège pour tous est acquis (1975), la démocratisation se fait jour au lycée, puisqu'il n'y a plus d'examen entre le collège et le lycée. Les CIO naissent en 1971, l'orientation scolaire s'installe en France, elle est un des rares pays européens qui a une orientation scolaire. C'est une spécificité française d'avoir une orientation rattachée à l'éducation nationale. Il y a aussi des enjeux, autant sur le système éducatif que sur les systèmes d'orientation. On entre dans la phase de dialogue avec les familles, on institue des modalités, des procédures et on est beaucoup plus, à ce moment-là, sur le développement très important de l'information. On pense qu'en discutant avec les familles, en leur apportant de l'information sur les différentes filières, sur les débouchés, ça fonctionne.

Depuis les années 1985, avec le développement du chômage, qu'on espérait conjoncturel et qui devient clairement structurel, plus personne n'ose parler d'adéquation entre la formation et l'emploi. L'école introduit de nouveaux moyens de régulation : loi d'orientation de 1989, puis de 2005, le système éducatif se donne clairement une mission d'insertion et non pas qu'une mission de formation. Il doit produire des jeunes qui accèdent au moins à une qualification qui garantisse leur insertion. L'éducation à l'orientation se développe au niveau des pratiques d'orientation : ce n'est plus un expert qui oriente (je teste, vous avez telle capacité, tel centre d'intérêt, et donc vous êtes fait pour aller là). C'est vous qui cherchez où vous voulez aller, qui vous êtes, en fonction de l'environnement, et on vous aide à développer ces compétences de connaissances de vous-même et de l'environnement pour que vous vous orientiez vous même. C'est la rupture avec la logique d'expertise. La personne est experte d'elle-même, ça change beaucoup les pratiques.

Pour cela, on va développer quatre types de compétences qui sont des compétences d'exploration – il faut

aider les jeunes à explorer ce qu'ils ne connaissent pas, à repérer leurs centres d'intérêt. Mais, les centres d'intérêt ne sont pas innés. Vous ne pouvez avoir un intérêt que pour ce que vous connaissez et ce que vous avez éprouvé. Donc, l'école doit proposer des situations d'ouverture sur l'environnement où les jeunes peuvent expérimenter des choses.

Ensuite, il faut aider les jeunes à développer des compétences de traitement de l'information. Ce n'est pas le tout d'avoir plein d'information, il faut arriver à les hiérarchiser, à les critériser. Il faut les aider à la décision, comment on s'y prend pour décider, pour choisir, pour que les individus puissent repérer comment ils fonctionnent par rapport à la prise de décision.

Cela requiert également des compétences du domaine de la stratégie : j'ai envie de faire cela, je décide de faire cela, je m'y prends comme cela, si cela ne marche pas, je m'y prends autrement et comment. Il faut pouvoir construire des scénarios alternatifs, rebondir, avoir conçu autre chose pour se trouver le moins possible en situation d'urgence, et qui risque de finir en blocage total.

Développer ces compétences, créer des scénarios alternatifs est un processus qui exige du temps, à construire sur tous les niveaux de la scolarité, au collège et au lycée.

Ensuite, il faut se mettre en projet : c'est un mouvement intérieur, qui ne se fait pas sur commande. Pour certains jeunes, c'est très facile, certains auteurs disent qu'ils sont tombés dans le « chaudron » du projet dans leur enfance. Ce sont des jeunes qui ont toujours plein d'idées, ils ont une capacité à créer des choses, parfois pas toujours à décider, mais au moins, en mouvement intérieur, ils savent dire des choses. D'autres pensent que de toute façon, ils ne se pensent pas acteurs, ne se ressentent pas le pouvoir d'avoir un projet. Ils ne peuvent pas avoir de projet ou ils ne pourront jamais les réaliser, dans ce cas-là, ils peuvent rester au niveau du rêve. Pour d'autres, ce n'est même pas la peine d'avoir un projet car ils restent très centrés sur leur présent. Voici un balayage de types d'adolescents auquel on a à faire dans nos professions.

En orientation, on utilise souvent l'image de l'iceberg : quand on a un jeune en face de nous, il n'y a qu'une partie (pour lui aussi), qui est visible et qui est celle sur laquelle on va pouvoir travailler sur le plan pédagogique et qui est évoquée spontanément et avec laquelle nous pouvons rentrer en relation. Mais il y a une plus grande partie qui est complètement invisible pour la personne et pour les accompagnateurs : bien plus complexe, secrète, qui va obliger tout accompagnateur d'un jeune au respect de la personne et ce respect est complètement essentiel dans ce travail en orientation. Cette partie a une forte dimension, personnelle, cognitive, affective, familiale, sociale, économique, politique, historique,... et aussi dans le projet vous avez beau construire cela de façon un peu rationnelle il y a toujours des irruptions de l'imprévisible, de l'inconscient. On est vivant, on n'est pas des algorithmes !

### Question : Qui est l'accompagnement ?

Réponse de Pascale Thomas-Faucher : vous-même en tant que parents, les enseignants, les conseillers d'orientation, les accompagnateurs n'ont accès qu'à la partie visible de l'iceberg, même s'il peut décoder des choses plus complexes.

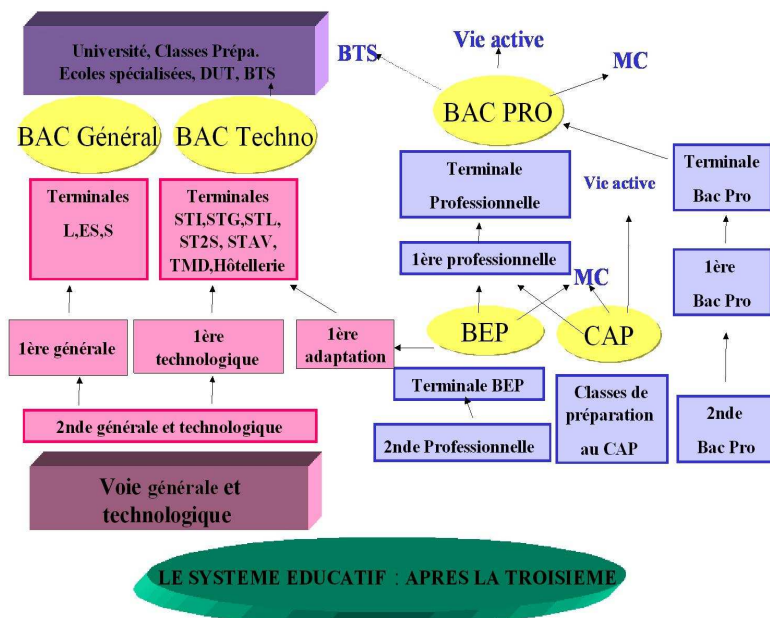
Jean-Pierre Boutinet, un des grands auteurs sur le projet, dit : « le projet est le brouillon de l'avenir, et quelquefois, il faut à l'avenir des centaines de brouillons. »

Du côté de l'individu, va se croiser une demande d'orientation, une décision va intervenir face à cette demande.

La demande d'orientation se fait à partir de représentations que va avoir un jeune sur lui-même, sur son avenir, sur les formations dans lesquelles il pourrait se sentir à l'aise, sur le métier éventuellement qu'il voudrait faire. Ces représentations sont toujours au départ partielles, elles peuvent être en partie fausses, elles peuvent être stériles. Donc ces représentations sont à enrichir, à modifier et à construire, il faut donc explorer.

Ensuite, il faut décider des projets à court, moyen et long terme. Puis il va y avoir des stratégies. On décide comment je vais m'y prendre pour réaliser mon projet, si la 1ère façon ne marche pas, je définis une 2ème façon, on est sur les compétences de réalisation.

La décision d'orientation va devoir se prendre dans le cadre d'un dialogue avec les familles, dans le système éducatif, également dans un cadre réglementaire. Il y a des paliers d'orientation, des niveaux scolaires où on ne passe pas dans la classe supérieure sans l'avis du chef d'établissement. Il va donc y avoir des procédures d'orientation et d'appel, dans un système éducatif qui reste relativement complexe avec toujours ces trois voies : générale, technologique et professionnelle.



Qu'est-ce qui va entrer dans la décision des acteurs qui sont en face du demandeur ? Bien sûr les résultats scolaires, rôle de la sélection, sur quoi l'équipe va décider qu'on sélectionne? rôle de l'évaluation. Ce qui va entrer aussi dans la décision, ce sont aussi les comportements de l'élève et les compétences sociales qu'il a. En gros on va parier plus ou moins en fonction de ses résultats et aussi peut-être de ce qu'il montre de lui à travers des comportements et ce qu'il dit de ses projets et motivations. Cela joue bien sur les filières sélectives : sont mis en jeu les résultats mais par exemple, un élève qui pourrait avoir des résultats corrects pour aller sur un BEP, et on va voir les appréciations comportementales négatives (trouble la classe), il va être pénalisé dans la décision et dans l'affectation ultérieures par rapport à un autre élève qui ne perturbe pas la classe, à résultat égal. Ce qui entre dans la décision va aussi entrer dans la sélection dans les filières sélectives.

Comment fonctionnent les demandes et les décisions après la 3ème ? (département de l'Isère)

### Demands et décisions après la troisième – juin 2007

Demandes %	rdt	2GT	2 pro (BEP)	CAP	Total
Filles	1,8	70,7	22,4	5,1	100
Garçons	1,8	64,1	27	7,1	100
Total	1,8	67,4	24,8	6	100

Décisions %	rdt	2GT	2 pro (BEP)	CAP	Total
Filles	4	66,4	25,7	3,9	100
Garçons	5	58,3	31,2	5,5	100
Total	4,5	62,5	28,3	4,7	100

France – 2GT = 57,1% ; BEP+CAP = 38,7%

Les demandes des familles pour la 2nde générale : 67,4 %, un peu moins pour l'enseignement professionnel. Ces demandes sont bien supérieures pour les filles que pour les garçons (écart de 6 points). Au niveau de la décision : décision 62,5 %, relative sévérité par rapport à la demande et par contre, l'écart filles-garçons se maintient aussi.

Par rapport à la France, l'Isère est un département qui oriente plus que la moyenne nationale vers le lycée. C'est vrai pour l'académie aussi (Isère étant dans la moyenne académique).

Après la 2nde

### Demandes et décisions après la seconde – juin 2007

Demandes %	rdt	1ère	réor	total
Filles	3,8	91,6	4,6	100
Garçons	3,1	91,3	5,6	100
Total	3,5	91,5	5	100

Décisions %	rdt	1ère	réor	total
Filles	12,4	81,1	6,5	100
Garçons	12,1	81	6,9	100
Total	12,2	81,1	6,7	100

France – rdt = 12,8% ; réor = 6,1%

La demande pour la 1ère est de 91,5 %, la décision baisse de 10 points. On constate un très fort taux de redoublement de la classe de 2nde, c'est un problème dans nos lycées. Par rapport à la France, nous sommes même légèrement inférieur à la moyenne nationale.

Sur le global beaucoup moins de différence filles-garçons, c'est beaucoup moins marqué. Par contre, c'est très marqué par série de baccalauréat.

### Les demandes et les décisions par séries – juin 2007

	L	ES	S	STI	STG
Demandes %	9,8	22,2	33,8	7,4	14,3
Décisions %	8,3	18,5	30,9	6,8	13,5
Décisions % France	9,6	16,9	30,2	6,3	13,1

STI : sciences et technologies industrielles

STG : sciences et technologies de gestion

Isère : le point des filières : 8,3 % en L (un peu moins que moyenne nationale), ES, l'écart se retrouve à 18,5 % en Isère. La filière S, on est dans la moyenne et STG et STI, dans le même ordre de grandeur.

Filles - garçons

Les filles s'orientent à peu près 4 fois plus que les garçons en série L, 1,6 fois plus en série ES, 1,3 fois plus

en STG.

Les garçons vont davantage que les filles en série S (1,4 fois plus) et 9,3 fois en STI (les filles sont très peu nombreuses en STI )

Après la décision d'orientation, on a des problèmes d'affectation, pour l'entrée dans des filières sélectives. La logique d'affectation tient compte de la demande pour les sections mais surtout de l'offre. Ces filières sont elles-même hiérarchisées. Leur attractivité est différente selon les filières et en plus, cette attractivité est différente selon le sexe.

Pour l'Isère, le taux de demande en seconde professionnelle (BEP) en juin 2007

Métiers de la productique mécanique informatisée : 0,41 (c'est à dire 0,4 candidat pour une place)

Réalisation d'ouvrages chaudronnés et structures métalliques : 0,59

Maintenance des équipements industriels : 0,76

Métiers de la comptabilité : 0,82

Métiers du secrétariat : 0,92

Métiers de la mode et industries connexes : 1,02

Systèmes électroniques industriels et domestiques : 1,08

et dans notre hit-parade

Métiers de l'électrotechnique : 1,19

Maintenance véhicules et matériels (automobile) : 1,58 (soit 1,6 candidat pour 1 place)

Métiers hôtellerie et restauration : 1,68 (pâtisserie et chocolaterie)

Métiers du bois : 1,72

Vente action marchande : 1,99

Carrières sanitaires et sociales : 3,83

Technicien des installations sanitaires et thermiques : 3,89

Alimentation : 5,46

Des CAP, comme celui de maçon (3,83), sont très attractifs, ce phénomène est nouveau, la demande est en pleine explosion. D'ailleurs, le bâtiment est le seul grand secteur professionnel aujourd'hui qui a réussi sa campagne de communication de revalorisation de ses métiers, et cela a assez rapidement fonctionné et à tous les niveaux de qualification.

Peintre applicateur de revêtement : 4,08

Maintenance des véhicules automobiles : 4,2

Esthétique cosmétique : 6,92

Coiffure : 7,92 notre meilleur ! 1 place pour 8 candidates

Frédérique Chanal : à titre anecdotique, les filles investissent les formations de peintre applicateur de revêtement, avec des projets de décoration, travail en trompe l'oeil, fresque.

Pascale Thomas-Faucher : Nous avons non seulement des filières plus ou moins demandées, mais des filières où il y a très très peu de filles, puis à l'inverse, des filières où il n'y a que des filles. Les équipements industriels attirent peu les filles, ainsi que l'électrotechnique, l'électronique. Par contre, les métiers de la mode comptent quelques garçons perdus, le secrétariat, les carrières sanitaires et sociales sont des domaines où la demande est exclusivement féminine. L'hôtellerie et la comptabilité sont des domaines plus partagés.

La demande dans l'Isère en juin 2007.

Ce tableau représente l'attractivité et non pas l'affectation des élèves.

## Attractivité différenciée filles / garçons

Exemples : nombre de candidats (BEP)	Filles	Garçons
Maintenance de équipements industriels	9	201
Métiers de l'électrotechnique	11	469
Systèmes électroniques industriels et domestiques	3	101
Technicien des installations sanitaires et thermiques	0	140
Métiers de la mode et industries connexes	116	6
Métiers de l'hôtellerie restauration	97	105
Métiers de la comptabilité	209	133
Vente action marchande	410	271
Métiers du secrétariat	340	8
Carrières sanitaires et sociales	555	18

La carte des formations professionnelles est faite par détermination économique. Au niveau national, il y a une négociation avec les branches professionnelles pour la création des diplômes et de l'évolution des diplômes. En France, les diplômes sont nationaux, ce sont les fameuses commissions paritaires consultatives où sont représentées les branches professionnelles, côté employeurs et les syndicats qui négocient pour voir en prospective économique quels sont les diplômes dont on va avoir besoin et comment les diplômes existants doivent évoluer. Cela peut donner lieu aussi à des réflexions territoriales.

Le rôle du Conseil régional est essentiel aujourd'hui car il est le pilote sur la carte des formations professionnelles dont les formations initiales. Le recteur étudie les priorités d'ouverture et de fermeture. S'il y a désaccord avec la Région, c'est le recteur qui emportera les décisions, puisqu'il doit être garant de la continuité du service public, mais en général, ce sont des négociations et il n'y a pas de désaccord. La Région est impliquée sur le schéma général du développement des formations professionnelles, c'est à dire toutes les formations par apprentissage, la région est maître d'oeuvre et tout ce qui est développement de la formation continue également. Il n'y a que pour la formation initiale où le recteur a encore un poids, éventuellement s'il y avait désaccord important.

La loi relative aux libertés et responsabilités locales du 13 août 2004 a donné plus de pouvoirs aux régions par le biais du PRDF (plan régional de développement des formations professionnelles), qui comprend un volet d'information et d'orientation. Il faut savoir, par ailleurs, que l'orientation professionnelle est une compétence régionale.

Références statistiques et pour aller plus loin ....

Au niveau national

Ministère de l'éducation nationale <http://www.education.gouv.fr>

Voir publications de la DEP, 2 outils principaux :

- Repères et références statistiques

L'état de l'école

Au niveau académique

Publications du rectorat-SAIO <http://www.ac-grenoble.fr>

Au niveau de l'Isère

Site de l'inspection académique <http://ia38.ac-grenoble.fr>

(Voir rubrique vie de l'élève, orientation et affectation)

*Question : Vous dites que dans le bâtiment, il y a plus de candidats que de place alors qu'on a des besoins dans ce domaine-là ?*

*Réponse de Pascale Thomas-Faucher : on ne peut pas être dans des logiques purement adéquationnistes. Il faut savoir qu'on ouvre des formations dans le bâtiment et il faut que vous pensiez*

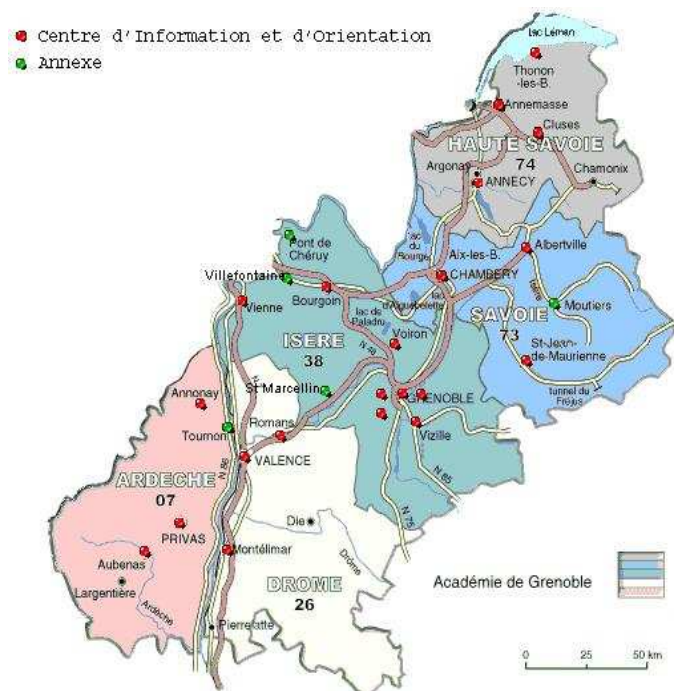
le plan de formation de façon générale. Le système éducatif a ouvert des formations initiales à tous les niveaux, et c'est un des secteurs où on a ouvert des capacités d'accueil, avec l'apprentissage qui prend sa part dans ce plan de formation. On est parti d'une demande avec des besoins économiques, maintenant la représentation des métiers du bâtiment a beaucoup évolué dans la population y compris chez les jeunes. Donc la demande augmente mais dans le même temps l'offre de formation est en train d'augmenter.

## Intervention de Frédérique Chanal Les centres d'information et d'orientation (CIO)

Je vais vous présenter les CIO et vous expliquer la façon dont on travaille, avec en éclairage le CIO de Grenoble Olympique, qui est le CIO dont dépend Eybens. Depuis deux ans, je dirige ce CIO, et auparavant j'ai été longtemps conseillère d'orientation psychologue au collège Les Saules et au Lycée Marie Curie.

Les CIO sont un service public gratuit de l'éducation nationale. Les CIO sont ouverts à tous, vous trouverez toujours un conseiller de permanence, et nous sommes ouverts pendant les vacances scolaires.

La France compte 582 CIO et 8 en Isère. Nous sommes sous la responsabilité hiérarchique de l'inspecteur d'académie et du recteur (hiérarchie administrative). L'inspecteur de l'information et de l'orientation (au niveau du département) est notre supérieur hiérarchique fonctionnelle. En effet, Pascale Thomas-Faucher est responsable des CIO de l'Isère pour ce qui est le suivi, la coordination pédagogique et l'impulsion de projet. Nous travaillons directement avec l'inspecteur de l'éducation nationale information et orientation et, au niveau de l'académie, avec le CSAIO, chef des services d'académie de l'information et de l'orientation et conseiller technique du recteur.



### Les missions :

- ACCUEILLIR : Nous travaillons avec les élèves de la 6ème à l'enseignement supérieur. Les mêmes conseillers d'orientation travaillent au CIO et dans les établissements scolaires. Les établissements scolaires publics attribués au secteur du CIO sont répartis entre les conseillers pour leurs interventions.

Nous accueillons au CIO tous les scolaires qu'ils soient dans l'enseignement public ou privé, les non scolaires et les adultes. En particulier les CIO ont développé une compétence importante dans le cadre de la VAE (validation des acquis de l'expérience). Nous faisons partie des points relais information conseil dans le cadre de la VAE au même titre que les ANPE et les missions locales.

- ECOUTER : Nous aidons les personnes, que ce soit les scolaires, les non scolaires et les adultes, à élaborer leur projet d'orientation en tenant compte de leurs intérêts et de leurs possibilités. Nous les accompagnons dans leur démarche de connaissance de soi et dans les démarches d'élaboration de projet.

- **INFORMER** : Notre rôle est d'informer sur les filières d'études et les diplômes, les formations et les qualifications professionnelles, les métiers et l'emploi.

- **CONSEILLER** : Nous aidons les personnes à se repérer parmi les multiples informations à leur disposition et nous les accompagnons dans leur démarche d'élaboration de projet.

Parallèlement, le conseiller d'orientation psychologue est le conseiller technique du chef d'établissement, ce rôle est très important. Le chef d'établissement est responsable de la politique de son établissement, le conseiller d'orientation va s'insérer dans ce travail tout en étant porteur lui-même d'un projet qui est celui du CIO.

- **ANIMER** : Il s'agit d'un domaine que nous essayons développer afin de faire que le CIO soit un véritable lieu d'échanges et de formation pour les différents partenaires du système éducatif : les parents, les jeunes, les décideurs locaux et les responsables économiques.

A titre d'exemple, nous avons initié des réunions pour les parents d'élèves représentants aux conseils d'administration et les délégués de nos établissements, afin de leur expliquer la façon dont nous travaillons et essayer de mettre en place un partenariat à savoir : « de quoi auriez vous besoin ? », « Qu'est ce qui pourrait être fait en terme d'information, de formation, de pratique? ». Malheureusement, nous n'avons pas eu un grand succès, ce qui est dommageable pour connaître les besoins des parents.

- **OBSERVER** : Nous faisons un diagnostic de territoire pour contribuer à apporter des éléments d'analyse aux établissements scolaires en terme de flux d'orientation, de suivi de cohortes d'élèves.

- **ACCOMPAGNER** : Nous avons un travail d'accompagnement auprès des équipes éducatives, c'est à dire des enseignants, des chefs d'établissement, en leur diffusant des documents de synthèse concernant les informations sur l'orientation (journées portes ouvertes, dates d'inscription, document professeurs principaux...). Nous faisons aussi un accompagnement auprès des élèves délégués de 3ème et de 2nde : un volant sur l'orientation a été ajouté dans leur formation de délégué.

Il y a 3 CIO dans l'agglomération grenobloise. Notre secteur, le plus petit de l'agglomération, compte cinq collèges (Les Saules, Munch, Villeneuve, Olympique et Vercors), trois lycées (Marie Curie, Mounier et Argouges) et trois lycées professionnels (Guyemer, Argouges et le lycée hôtelier).

Le CIO Olympique compte cinq ½ postes de conseillers plus la directrice (une conseillère travaille à ½ temps à l'université). Chaque conseiller a en charge à peu près trois établissements, effectue les temps d'accueil au CI, soit 1280 élèves par conseiller, sachant que nous sommes dans l'un des CIO les moins chargés de l'académie, la moyenne étant de 1400 élèves par conseiller).

Les ressources du CIO se composent d'un espace en libre accès consacré à la documentation sur les métiers et les formations, avec des documents, des questionnaires d'intérêt pour les élèves, des fiches métiers, des données statistiques.

Les conseillers d'orientation psychologues (COP) sont des fonctionnaires de l'éducation nationale recrutés sur concours (gérés par la division des personnels enseignants) avec une licence de psychologie. Pendant deux ans, ils sont élèves fonctionnaires en formation en institut rattaché à des universités de psychologie, puis valident un diplôme Decop : diplôme d'état de conseiller d'orientation psychologue, qui est un titre de psychologue (5 ans d'étude).

### **Les actions menées :**

- Le programme d'activités du CIO se décline en respect des axes définis sur le plan national, académique et départemental. Dans les établissements scolaires, ce programme est construit avec le chef d'établissement et les équipes éducatives et s'inscrit dans le projet d'établissement.

- Un programme annuel d'information et d'orientation : nous travaillons en amont sur un projet de CIO en tenant compte des axes académiques et départementaux. Ce projet a été présenté aux chefs d'établissement de notre secteur pour validation, puis nous avons décidé de faire un travail commun dans tous les établissements de façon à avoir un peu plus de cohérence dans ce qu'on fait.

Ce programme est toujours établi en fonction de des besoins des établissements, de l'expertise de ce qu'on a pu faire, d'un volume horaire annuel et les propositions d'actions des COP. Nous établissons un recueil des fiches actions : tout ce que nous sommes en mesure de mettre en place pour les établissements. En général, les établissements nous font confiance et nous laissent finalement choisir nos modalités d'intervention.

L'avantage de la taille de notre CIO est qu'il est plus facile de travailler en concertation d'équipe. De plus, nous

sommes situés rue Marcellin Berthelot, les distances sont donc courtes pour nous rendre dans les établissements, facilitant nos interventions et les rendez-vous.

- Éducation à l'orientation : selon une circulaire de 1996, l'éducation à l'orientation a un temps dévolu dans les collèges et lycées pour travailler sur le projet d'orientation. Ce temps est inscrit ou non à l'emploi du temps, l'heure de vie scolaire étant utilisée pour ce travail. Toutefois, l'éducation à l'orientation est aussi une démarche collective : tous les acteurs de la vie éducative sont impliqués (les enseignants, les documentalistes, les CPE).

- Cette démarche doit être continue : on travaille sur un projet qui va de la 5ème à la terminale et qui vise à développer chez l'élève une compétence à s'orienter, c'est à dire à être capable de faire des choix responsables tout au long de son cursus de formation et de sa vie future, puisque la formation dure tout au long de la vie. Nous les aidons à élaborer des stratégies, à avoir une meilleure compréhension des enjeux pour pouvoir faire des choix.

Quand on demande à un jeune de 3ème quel est son projet, cela me choque toujours. Je n'attends pas qu'il me dise qu'il veut être mécanicien, médecin ou architecte, de toutes façons, il en changera probablement 10 fois avant d'arriver à élaborer son projet. Ce qui est intéressant c'est que le jeune se mette dans une démarche d'exploration et qu'il se pose les questions : qu'est ce qui m'intéresse ? Qu'est ce que je n'aime pas faire ? Vers quoi j'aimerais aller, vers quoi je n'aimerais pas du tout aller ? Quand on a les réponses à ces questions, c'est positif, on commence à construire.

Il faut que la démarche soit cohérente. C'est peut être le plus difficile à voir, parce qu'il existe beaucoup de choses qui doivent être articulées entre elles et lisibles : des actions mises en place sous l'impulsion du conseiller, d'autres sur l'impulsion des professeurs principaux. Par exemple, quand un professeur fait intervenir un ingénieur ou une école d'ingénieur, parce qu'il a un contact privilégié, pour parler de ces métiers, nous sommes bien dans le cadre du projet. Toutefois, la lisibilité manque parfois, c'est à dire mettre en synergie toutes ces actions pour qu'elles soient vraiment cohérentes. Dans le cadre de l'éducation à l'orientation, il faut vraiment que ces actions soient articulées entre elles et lisibles, qu'elles aillent vers un objectif commun, sinon on se trouve dans une juxtaposition d'actions et les jeunes ne comprennent pas toujours le sens.

La démarche est conçue et organisée avec l'ensemble des partenaires de l'établissement et avec les parents. Le lycée Mounier propose depuis quelques années « la semaine de l'orientation » dont les parents d'élèves sont complètement acteurs.

Dans les établissements, deux axes de travail prioritaires : aider à la réussite de tous les élèves et aider à l'élaboration des projets d'orientation des élèves

- Aider à la réussite de tous les élèves. Il convient de contribuer au repérage des élèves les plus en difficulté : par exemple, des bilans individuels à la demande en 6ème, des questionnaires pour évaluer l'adaptation des élèves, le sociogramme des classes (comment se mettent en place les relations au sein d'une classe). Dans notre secteur, les COP interviennent dès la 6ème pour une première prise de contact et de repérage.

Nous sommes très vigilants au décrochage scolaire, aussi nous participons à la réunion « de suivi » élèves ou réunion « sociale » avec le CPE, l'infirmière, l'assistante sociale et le chef d'établissement . Ces réunions hebdomadaires ou bimensuelles traitent des cas d'élèves qui posent problème à un des membres de l'équipe éducative, cela permet d'alerter tous les autres acteurs et d'être plus efficace dans la prévention du décrochage.

Nous travaillons de plus en plus sur les liaisons inter-cycles, en particulier, sur la liaison entre la 3ème et la 2nde. En effet, le nombre de redoublements en 2nde est assez important (12 %), cela montre que quelque chose ne fonctionne pas bien au niveau de l'articulation entre le collège et le lycée. Par exemple, au lycée Mounier, on fera se rencontrer les professeurs de ces 2 niveaux pour travailler sur cette liaison.

Nous travaillons plus particulièrement avec :

- les redoublants (accompagnement dans des actions spécifiques),
- les élèves à besoins éducatifs particuliers (élèves suivis dans le cadre de la mission générale d'insertion),
- les élèves en Segpa (section d'enseignement général professionnel adapté)- qui ont donc un retard scolaire,
- les élèves pris en charge dans le cadre des PPRE (projet pédagogique de réussite éducative),
- les élèves qui ont une reconnaissance handicap,
- les primo-arrivants,
- les non-francophones.

– Aider à l'élaboration des projets d'orientation des élèves :

Nous travaillons sur la connaissance du monde professionnel avec les mini forums des métiers. Sur notre district, il y a le forum de l'alternance et de l'insertion professionnelle, des métiers et de l'emploi qui se tient à Echirolles. Les mini-forums qui existaient avant sur plusieurs collèges ont été transformés en ce gros dispositif.

Nous travaillons avec les jeunes et les familles dans l'accompagnement du projet. Les élèves viennent nous voir, soit sur convocation, soit spontanément. Certes, les plannings sont assez chargés mais sachez que le CIO est ouvert, y compris pendant les vacances scolaires, et les jeunes peuvent tout à fait venir avec leurs parents. Pour inciter les jeunes à venir au CIO et pour travailler plus en amont sur le post baccalauréat, nous avons mené, cette année, une grosse action, validée par les chefs d'établissements. Elle a consisté à faire venir toutes les classes de 1<sup>ère</sup> de nos 3 lycées, pendant 2 heures au CIO. Nous avons ainsi pris en charge 50 classes, accompagnées de leur professeur principal pour des informations sur l'après baccalauréat, en petit groupe. On s'est dit que nos 1<sup>ères</sup> vont avoir envie de venir et de continuer de travailler et cela commence à marcher, nous voyons des élèves de 1<sup>ère</sup> qui viennent au CIO.

Je ne vous cache pas que c'est difficile de travailler avec les jeunes de 15 – 16 ans. Il est difficile pour un adolescent de se projeter dans l'avenir alors qu'ils sont dans le présent et dans l'immédiat. Nous leur demandons de faire un grand écart, et nous leur demandons d'autant plus de se projeter tôt quand ils sont en difficulté, parce que ceux qui fonctionnent bien scolairement vont avoir le temps de se projeter. Ce n'est pas du tout évident. Nous leur disons toujours : « attention, votre objectif est là-haut, votre parcours ne sera peut-être pas linéaire, il va y avoir des schémas tortueux peut-être, plus ou moins et que ce qui est important, c'est d'arriver à l'objectif ou d'arriver à ce qui s'en rapproche quel que soit le chemin accompli ». Parallèlement, il y a les enjeux économiques, les secteurs où il y a des besoins sur les métiers, alors que faire ? Les contraindre à aller là où il y a des besoins ? Ou leur laisser leur libre arbitre et aller où on sait qu'il n'y a pas de débouchés ? C'est tout cela qui est difficile à mener.

J'ai depuis peu la mission égalité filles sur l'académie. En effet, la dimension égalité des chances est très importante car il va y avoir un fort enjeu dans les années à venir, en particulier sur le besoin d'ingénieurs et de techniciens supérieurs. Il faudra que des filles aillent dans ces filières sinon les besoins ne seront pas couverts. C'est un enjeu économique.

Nous avons fait réfléchir nos délégués de 2<sup>de</sup> sur la dimension sexuée de l'orientation en leur donnant des bulletins factices, bulletins d'une jeune fille et d'un garçon et pour voir comment ils se représentent l'orientation. Est-ce qu'on accorde plus facilement à un garçon le passage en S, une fille on l'envoie en L ? Non, les jeunes ne fonctionnent pas comme nous encore ! Ils nous déroutent toujours, non, cet élève, 12,5 en physique au dernier trimestre, il baisse, il ne va pas en S ! Ils ont tellement intégré le message scolaire, qu'ils sont encore plus durs que les professeurs !

Le laboratoire de psychologie cognitive de Marseille a mené une étude auprès d'élèves de 6<sup>ème</sup> de 5<sup>ème</sup> (des bons élèves et des élèves en difficulté repérés) sur la représentation des filles. On leur a fait passer l'épreuve de la figure de Rey (une figure géométrique à observer et à refaire ensuite de mémoire). On a proposé cette figure en leur disant que c'est pour tester leurs capacités en géométrie, Bien sûr les bons élèves ont réussi l'épreuve, les mauvais élèves ont échoué. A un autre groupe, on a dit qu'on allait évaluer leurs capacités en arts plastiques : les mauvais élèves se sont mis à avoir des résultats aussi performants que les bons élèves !

Ensuite on a dissocié les filles et les garçons (bons élèves). On a dit aux filles et aux garçons qu'il s'agissait d'une épreuve de géométrie pour tester leur capacité dans cette matière : les filles ont échoué et les garçons ont mieux réussi que les filles. Pour un autre groupe, on a dit qu'on voulait tester leurs capacités en arts plastiques et les résultats ont été identiques. Les chercheurs ont été bien perplexes, en effet, indépendamment de tout ce qui était pensé, on est bien sur des représentations et des stéréotypes ancrés très précocement à savoir qu'on dit aux filles qu'elles ne sont pas bonnes en sciences, alors qu'elles sont scolairement meilleures. On s'aperçoit qu'elles répondent aux stéréotypes. Ils ont fait la même expérience en mettant que des garçons dans une classe et une autre avec que des filles, et là les filles passent outre le stéréotype.

*Remarque de Pascale Thomas-Faucher : Il est même question de démultiplier les classes. Des études montrent qu'à compétence égale, la perception qu'a la fille de sa compétence sur les sciences est moins bonne que les garçons. Le sentiment de compétence se dévalorise au fur et à mesure qu'on monte dans les études. Beaucoup de bacheliers scientifiques sont excellentes, mais ont un vécu intérieur de moindre compétence. C'est un problème de sentiment de compétence. D'ailleurs certains pays*

européens ont tenté des expériences de faire des classes non mixtes, notamment au niveau des lycées, puisque le sentiment de compétence s'amenuise au fur et à mesure qu'elles progressent dans le système scolaire. Malgré tout, le sentiment de compétence des filles se maintient mais se dégrade moins. Bien sûr il y a des explications socio-psychologiques sur ces phénomènes là.

Dans les représentations, il y a les problèmes d'identité, les problèmes de pratiques évaluatives de renforcement sexué qui se différencient aussi sur les dispositifs par rapport à nos propres représentations d'adultes et qu'on véhicule inconsciemment.

En France, la sélection était conditionnée par les humanités, les lettres et notamment lettres classiques, la compétence langagière était la compétence valorisée, la filière d'excellence était la filière littéraire. Petit à petit, notre système a évolué et la filière d'excellence est la filière scientifique. D'autres pays européens ne sont pas sur cette même évolution. Par exemple au Portugal, la filière d'excellence est toujours les humanités, ils n'ont aucun problème d'accès des filles aux filières scientifiques et aucun problème de maintien des filles dans l'enseignement supérieur scientifique. Effectivement, les filles sont toujours plus sensibles, c'est caricatural, à la sélection sociale, et si vous projetez les filles dans la filière la plus sélective, son sentiment de compétence va s'amenuiser. C'est un problème social de la dévalorisation de la femme. Au Portugal, on ne dévalorise pas sur les sciences, ce n'est pas ce qui est porté socialement.

Une étude sur les étudiantes de sciences politiques à Grenoble montre que leur sentiment de compétence s'amenuise au plus elles vont être qualifiées dans les filières sélectives. Au niveau de leur vécu, elles ont l'impression d'être moins compétentes que les garçons. Cela renvoie à la distinction sociale, et cela relève du mode de sélection dominant, ça se croise à un moment. C'est une des explications qui est avancée sur le sentiment d'efficacité, il est personnel mais il est lié à la représentation qu'on a des situations sociales, les filles ayant tendance à se dévaloriser dans les dispositifs les plus sélectifs, c'est caricatural, mais c'est ça.

Remarque de Frédérique Chanal : Les filles réussissent mieux au baccalauréat avec pratiquement 80 %, ce sont les garçons qui n'ont pas atteint l'objectif. Les filles vont dans toutes les filières d'enseignement général, mais celles qui vont en S, ne restent pas ensuite dans le domaine scientifique, cela ne vaut pas dire qu'il ne faudrait pas qu'il y ait des garçons qui aillent en L, c'est autre chose. Ce qui m'intéresse c'est que les filles en S qui ont choisi de faire un baccalauréat scientifique, qui sont bonnes en sciences, et quand on reçoit les élèves de 2nde ou de 1ère, les stéréotypes ressortent : « mais vous n'y pensez pas je ne peux pas être ingénieur ! Et si j'ai des enfants, comment je vais faire ? »

Je montre aux jeunes filles tous les chiffres sur l'orientation des filles et des garçons, en me disant qu'elles vont mettre le feu au CIO. En fait, cela ne les gêne pas.

Remarques de Michel Bardet : Je partage effectivement les analyses précédentes. Je crois qu'il faut aussi souligner que tout le travail sur l'orientation fait par et dans les établissements passe bien souvent inaperçu. Sur ce terrain, même s'il reste encore beaucoup de choses à faire, les jeunes sont de plus en plus préparés et suivis par l'institution. L'orientation, la connaissance des métiers, devraient devenir à terme un enseignement à part entière, c'est une réflexion que la FCPE ne peut qu'encourager. On entrerait ainsi dans le domaine de la transversalité des savoirs, cela serait extrêmement intéressant pour casser le côté encore trop élitiste de l'éducation nationale (regard de l'institution par rapport aux formations techniques, cloisonnement des enseignements). Il ne faut pas se leurrer, les enseignants sont encore recrutés sur un mode très élitiste et reproduisent ces schémas là.

Pour les parents, l'orientation est loin d'être anodine. Pour beaucoup de familles, l'orientation est encore une épée de Damoclès : vous êtes bon élève, vous allez dans la filière que vous voulez, enseignement général dans la plupart des cas. Avec des résultats scolaires moins bons, on vous conseille l'enseignement technique.

Une autre remarque que je voudrais faire est le lien entre une orientation non choisie et le décrochage scolaire. Ainsi dans l'enseignement technique, on constate que le décrochage scolaire s'explique en grande partie lorsque l'élève n'est pas la filière qu'il a choisie. L'exemple typique est l'élève qui se retrouve en maçonnerie alors qu'il avait choisi le métier de la charpente, ou vice versa. Trop souvent encore, pour l'institution ce sont des formations identiques puisque toutes deux du secteur bâtiment. Cependant pour l'élève de troisième, ce sont des métiers réellement différents, et il le sait. Il faut que les établissements et les équipes éducatives intègrent ces choses là.

Un autre aspect que nous défendons est le fait que plus les jeunes seront formés avec un niveau de compétences générales important plus ils auront de chances de rebondir dans leur vie professionnelle et plus ils seront à l'aise dans leur métier. Ce n'est pas parce qu'on choisit un métier technique qu'il ne faut pas avoir une formation générale. Ce n'est pas parce qu'on est en lycée technologique qu'on ne doit pas étudier la philosophie, une seconde langue. C'est paradoxal. Des filières technologiques comme SMS, pour laquelle il faut de bons dossiers, notamment par exemple, une seconde langue en 3ème est un

*plus important, et bien les élèves doivent l'arrêter en 1ère, faute de crédit suffisant ... C'est stupide, même en considérant seulement l'aspect économique : on est dans une région de tourisme, c'est quand même important de former des secrétaires médicales ou des infirmières parlant 2 langues étrangères.*

*Pour intervenir sur vos remarques sur le désintérêt pour les sciences, les messages sont confus entre la réalité de terrain que vous constatez, et les messages médiatiques. On entend qu'il faut que l'école se recentre sur les fondamentaux, lire, écrire et compter, mais quand on annonce cela, on dénigre implicitement la sensibilisation à d'autres domaines tels que les approches techniques et scientifiques par exemple.*

*Remarque de Pascale Thomas-Faucher : « le projet est le brouillon de l'avenir ». On a le droit de se tromper, de faire des erreurs, on recommence ,c'est un processus qui est continu tout au long de la vie. Malheureusement, on présente cela comme un échec. Les discours, les médias, la pression font que pour les parents, cela devient une question de vie ou de mort, il faut qu'ils aient tout de suite, la bonne orientation, le bon choix. Mais on a le droit de se tromper. Tout le monde est sous pression, le système, les parents, les jeunes.*

*Remarque de Michel Bardet : le rôle des adultes dans l'établissement scolaire est fondamental. En effet, alors qu'ils ont des choix à faire, les enfants de collège sont en pleine période de l'adolescence, ils ont souvent des relations tendues avec leur famille. Le rôle des adultes extérieurs à la famille (enseignants, les COP, les autres parents rencontrés lors des forums) est alors vraiment important. En effet les familles plus favorisées abordent les études de leur enfant avec confiance alors que dans les familles de milieux moins favorisés, il y a un plus de complexe, de retenue, elles restent souvent en deçà de ce que peuvent faire leurs enfants. Il faut donc donner confiance à ces familles sur des objectifs qui leur paraissent a priori inaccessibles, le dialogue entre les familles et les adultes présents dans les établissements devient alors fondamental.*